



Montpellier  
Agglomération

Fiche de presse – Lundi 4 juillet 2011

## 3<sup>e</sup> ligne de tramway Montpellier Agglomération signe un contrat de financement avec la Banque Européenne d'Investissement

**Montpellier Agglomération a sollicité la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du financement de sa troisième ligne de tramway. Au vu de l'intérêt du projet, l'institution financière européenne a décidé d'accompagner une nouvelle fois la collectivité. Alors qu'elle avait participé au financement de la ligne 2 à hauteur de 200 M€, ce sont de 250 M€ (prêts directs et intermédiés) qui seront débloqués pour cette nouvelle opération. Sur ce volume global, une première tranche de prêt direct de 75 M€ est consentie au titre de l'exercice 2011.**

Compte tenu des exigences de cette institution, un financement BEI atteste de la qualité de signature de Montpellier Agglomération, c'est à dire de son excellente santé financière. En effet, la consultation lancée par Montpellier Agglomération a fait l'objet d'une analyse minutieuse des comptes (documents budgétaires, analyse prospective) qui l'a mise en évidence. Avec des ratios financiers performants sur toute la période, Montpellier Agglomération présente toutes les garanties nécessaires : un autofinancement qui permet largement de couvrir la dette en capital, une épargne brute élevée (elle représente 27% des recettes de fonctionnement en 2010) et une capacité de désendettement qui reste inférieure aux seuils critiques. Dans le contexte de crise de la liquidité qui persiste depuis la crise de 2008, cette enveloppe de la BEI représente une réelle opportunité : elle garantit le financement de la ligne 3 et ce, à des conditions particulièrement attractives.

### **Réseau de tramway : un maillage du territoire plébiscité par la population**

Les lignes 1 et 2 du tramway connaissent un véritable succès depuis leur mise en service : plus de 67 millions de voyageurs sont transportés chaque année, ce qui représente un niveau de fréquentation remarquable.

Avec la réalisation de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> ligne de tramway, associées au redéploiement du réseau de bus, Montpellier Agglomération poursuit le maillage de son territoire et construit un réseau structurant, axe majeur de la politique de déplacement de la collectivité. En optimisant les correspondances, en offrant de nouvelles relations entre les quartiers et en renforçant l'accès au cœur de l'Agglomération, ces développements du réseau de tramway permettront de donner plus de cohérence aux déplacements urbains de l'Agglomération et de proposer une véritable alternative au « tout automobile ». Au-delà, la cohésion sociale et les liens de la capitale régionale avec l'ensemble des territoires seront renforcés par la garantie de la mobilité de tous les citoyens.

#### **La ligne 3 en bref**

- Coût total : 530 M€
- Longueur : 22,4 km
- Desserte : 4 communes traversées de l'Ouest de l'Agglomération en direction du Sud (Juvignac, Montpellier, Lattes et Pérols)
- Nombre de stations : 32
- Fréquentation prévisionnelle > 77 000 voyageurs/jour
- Mise en service : Avril 2012

## **Un engagement concret de Montpellier Agglomération et de la BEI pour un environnement urbain plus propre**

Le financement de 250 M€ accordé par la Banque européenne d'investissement (BEI) en faveur de Montpellier Agglomération pour la ligne 3 du tramway porte avant tout sur un projet concret bénéficiant à tous les habitants de l'Agglomération de Montpellier ainsi qu'à ses nombreux visiteurs, ce que souligne en ces termes Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI : « *Je ne peux que me féliciter de ce partenariat de qualité et de long terme avec Montpellier Agglomération sur un projet engagé pour ses habitants et mené au titre d'une politique de développement durable. Les transports urbains durables sont une priorité européenne et constituent un élément essentiel du développement économique et de la cohésion sociale des territoires, contribuant directement à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants.* »

Le financement de la BEI sur cette ligne 3 du tramway portera plus précisément sur la rénovation de 4 stations et la construction de 26 stations, ainsi que sur l'acquisition de 22 rames d'une capacité chacune de 300 passagers.

Ce prêt s'inscrit dans la continuité des actions prioritaires menées par la BEI en France pour les transports collectifs durables dans l'objectif de réduire de manière significative les nuisances urbaines et les émissions de CO2 (objectif de 20% d'ici 2020). C'est pourquoi, la BEI est le premier investisseur en France dans le secteur des transports collectifs durables et met toute sa compétence et son expertise technique et financière, assortie de conditions de prêt attractives, au service des collectivités pour qu'elles puissent développer des moyens de transports collectifs alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. La BEI a ainsi financé 24 tramways sur l'ensemble du territoire français et accompagné 8 régions françaises dans leur projet de rénovation de leur réseau ferré. Les Lignes à Grande Vitesse (LGV) sont également au cœur de l'action de la BEI en France : la Banque vient de signer un prêt de 1,2 milliards pour la LGV Sud Europe Atlantique et s'est d'ores et déjà engagée à soutenir la LGV de contournement Nîmes-Montpellier dans la cadre d'un partenariat Public Privé.

### **Chiffres clefs**

Prêts de la BEI en 2010 en faveur notamment des collectivités locales et des entreprises : 72 milliards d'euros au total, soit 460 projets financés.

- prêts en France : 4,9 milliards d'euros, soit 30 projets financés,
- pour les transports collectifs spécifiquement :

Union Européenne : 8,6 milliards d'euros en 2010, soit 23,7 milliards depuis 2000

France : 540 millions d'euros en 2010, soit 4 milliards d'euros depuis 2000

### **La BEI, la banque de l'Union européenne**

Avec 4,9 milliards d'euros accordés en France en 2010, la BEI continue à jouer un rôle catalyseur au sein de l'économie française, notamment dans les secteurs clefs de l'action pour le climat et du transport collectif durable, de l'innovation, de la recherche et du développement. Elle a pour mission d'accorder principalement des prêts à long terme en soutien de projets d'investissements viables, privés ou publics, qui répondent concrètement aux six actions prioritaires de l'Union : cohésion économique et sociale; protection de l'environnement naturel et urbain; recherche et innovation; soutien aux PME; transport durable et développement des réseaux de transports trans-européens, promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable.

### **Contacts presse**

**Montpellier Agglomération** : Renan NORTH      Tél. : 04 67 13 69 78 - r.north@montpellier-agglo.com  
**BEI** : Anne-Cécile AUGUIN      Tél. : +352 621 36 19 48 – a.auguin@bei.org